

Le gouvernement n'avait pas décidé exactement de l'activité de cette organisation. Il n'avait pas pensé aux fonctions dont elle se chargerait et n'avait pas établi les qualités requises des volontaires au sein de son personnel. De ce fait, la compagnie a eu des ennuis dès sa création. On peut facilement constater qu'elle était politiquement proche du premier ministre et du parti libéral en examinant les personnes qui ont formé au début le conseil permanent. Ce conseil comprenait M. R. J. Phillips, du bureau du premier ministre et du Conseil privé. Je crois que c'est lui qui a eu l'idée. Également au conseil, se trouvait M. Marc Lalonde, l'un des principaux conseillers de M. Pearson et maintenant conseiller principal du premier ministre actuel (M. Trudeau). M. Tim Reid, député libéral à l'Assemblée législative de l'Ontario faisait également partie du conseil permanent. Ces gens ont fait partie du conseil dès le début et la plupart, jusqu'à la fin.

On s'est plaint dès le début, publiquement et en privé, des difficultés éprouvées par la Compagnie. Il y a également eu des plaintes au sujet de problèmes d'organisation et du manque de clarté des programmes et des concepts de la Compagnie. L'un des premiers à exprimer des réserves fut Douglas Fisher qui, dans une chronique publiée dans le *Telegram* de Toronto il y a quelques années, disait que ce groupe rejetait les structures, l'organisation, la discipline, l'expertise et le caractère professionnel. Il ajoutait:

● (4.40 p.m.)

Il m'a semblé que ce groupe pourrait constituer une réserve d'ignorance, au nom magique de la jeunesse, cherchant à critiquer la société et utilisant les méthodes de la nouvelle gauche.

C'était le 4 août 1966, il y a plus de trois ans. C'était une déclaration publique. Dans le privé, le gouvernement avait reçu les mêmes renseignements. M. Lloyd Shaw, alors représentant d'Halifax et que la plupart des députés connaissent, faisait partie du premier conseil provisoire. Il est venu à Ottawa au début de 1966, où il m'a rendu visite et a clairement exprimé sa déception à l'endroit du fonctionnement de la Compagnie. Étant donné que moi-même, comme d'autres députés de mon parti et tous les membres du Parlement, je jugeais excellente l'idée d'établir la Compagnie, et que je ne voulais pas qu'on puisse me soupçonner de faire servir ses révélations à des fins de sectarisme politique, j'ai posé un geste inusité pour moi. J'ai organisé une ren-

[M. Orlikow.]

contre avec M. Phillips qui est maintenant membre du Conseil privé et qui faisait alors partie du conseil. Nous nous sommes entretenus pendant plus de deux heures des choses que m'avaient racontées M. Shaw et une personne venue de Winnipeg pour se joindre au personnel de la Compagnie des jeunes Canadiens. M. Phillips m'a écouté et m'a dit que des mesures seraient prises. Naturellement, rien ne s'est fait.

M. Shaw est revenu me voir en janvier ou février 1966, décidé à résigner ses fonctions à cause de l'incompétence de ses collègues du conseil. J'ai probablement commis une erreur, en fait j'en suis sûr: je l'ai alors persuadé de ne pas démissionner, avec l'espoir que M. Phillips et d'autres verraient à ce que des mesures soient prises. M. Shaw a attendu et, comme on n'a rien fait, il a démissionné, en juillet 1966 je crois. Bien que sa lettre de démission au premier ministre était confidentielle—il disait exactement pourquoi il démissionnait et je n'ai pas l'intention de la citer—j'ai noté les difficultés qu'il éprouvait lorsqu'il s'est d'abord adressé à moi. J'ai ces notes et j'aimerais les consigner au compte rendu pour montrer que les témoignages entendus le mois dernier par le comité en cause étaient connus ou auraient dû être connus du gouvernement il y a trois ans. Le fait que le gouvernement n'a rien mis en œuvre pour remédier à certaines choses alors connues au sujet de la CJC constitue un affront au peuple canadien.

Voici quelques-unes des confidences de M. Shaw. Il m'a signalé que très peu des projets entrepris avaient réussi. Il a mentionné qu'un bon nombre à ce moment-là avaient été abandonnés. Bien d'autres, naturellement, ont été abandonnés depuis. Selon lui, les projets étaient choisis sans aucune méthode. Les membres du comité en conviendront, j'en suis sûr, après en avoir beaucoup entendu sur ce sujet près de trois ans plus tard. Il a expliqué que les projets devaient fonctionner dans des situations dépourvues de structures, alors que leur succès aurait exigé des volontaires grandement expérimentés et formés, qualités qu'aucun de ces volontaires ne possédait. Bref, les projets étaient voués à l'échec presque au départ. Il m'a parlé de l'impasse continue dans les rapports entre le personnel, les volontaires et le bureau central, c'est-à-dire les administrateurs. Cela paraît-il sincère aux membres du comité? Trois ans plus tard, la situation était toujours la même. Il a souligné que lorsque le conseil permanent a été constitué, la nomination de 10 des 15 membres